



Montreuil, le 17 février 2026

## Le collectif national médecins-pharmaciens UFMICT-CGT dénonce les attaques contre les SECPA et exige leur pérennisation !

Le Collectif National Médecins Pharmaciens UFMICT-CGT a appris avec stupeur la décision du premier ministre de mettre fin à l'expérimentation des **Structures d'Exercice Coordonnées Participatives (SECPA)**, pionnières depuis 2021 de la santé communautaire dans les quartiers populaires. Elles associent soins, soutien psychologique, travail social, accès aux droits, lutte contre les violences, interprétariat et actions collectives pour accompagner les habitant.e.s les plus éloigné.e.s du système de santé.

Ces vingt-six structures étaient financées à hauteur d'environ 10 millions d'euros par an au total.

Leurs évaluations ont toujours été positives, et le Conseil stratégique de l'innovation en santé avait voté leur entrée dans le droit commun, saluant une « *dynamique incontestable* ».

Pourtant, en janvier 2026, le ministère annonce sans concertation leur basculement dans le dispositif « *France Santé* », qui prévoit une subvention de seulement 50 000 € maximum par an, très loin des besoins réels, laissant planer le risque de fermetures et de licenciements dès avril 2026, par impossibilité de couvrir les investissements déjà réalisés.

La santé communautaire a clairement prouvé son efficacité, y compris économique : elle réduit l'isolement, améliore la santé, facilite l'accès aux droits et soutient les médecins face à des situations complexes.

Son extension est une nécessité sociale et médicale.

Il s'agit d'un choix politique, découlant directement des choix budgétaires de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale votée en décembre 2025. Alors que des sources de financement sain de notre système de santé existent et sont négligées, comme la révision généralisée des exonérations de cotisations, le gouvernement fait le choix d'un modèle centré sur l'acte, financiarisé, et continue son entreprise de destruction du service public de santé, sans aucun égard pour les assuré.e.s les plus fragiles.

**L'UFMICT-CGT et le Collectif National Médecins Pharmaciens UFMICT-CGT s'associera à toutes initiatives visant à défendre ces Centres de Santé, essentiels dans les territoires où les besoins en soins primaires, comme les inégalités sociales, sont les plus importantes.**